

LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

Du 15 au 21 novembre 2021
grandesemaine.com

INFORMATIONS CLÉS

Date : lundi 15 novembre au dimanche 21 novembre 2021 (6^e édition)
Objectif : Faire de la petite enfance une priorité au Québec
Par qui : Plus de 20 partenaires et alliés nationaux qui souhaitent s'engager pour ce projet de société
Site Web : grandesemaine.com

Contacts médias sociaux :

- Facebook : @Collectifpetiteenfance
- Twitter : @CollectifPE
- LinkedIn : @Collectif petite enfance
- #GrandeSemaine #ToutPetits #CollectifPetiteEnfance #PrioritéPetiteEnfance

« CALL TO ACTION »

Un Québec qui offre à chaque enfant, dès la grossesse, les moyens de se développer à son plein potentiel

THÉMATIQUE - PRÉVENTION

Ensemble, soutenons le développement des tout-petits dès les premiers instants

MESSAGES CLÉS GÉNÉRAUX

- 1. La Grande semaine des tout-petits vise à donner une voix aux quelque 534 000 tout-petits au Québec afin de faire de la petite enfance une véritable priorité de société.**
 - C'est l'occasion pour nous tous de nous arrêter un moment pour porter notre regard sur la petite enfance au Québec et de réfléchir collectivement aux mesures à prendre afin que tous nos enfants démarrent dans la vie avec les meilleures chances. Puisque nos tout-petits sont les adultes de demain, donnons à chacun d'entre eux une chance égale de se réaliser pleinement et de devenir des adultes épanouis et engagés.
 - Plus de 20 partenaires et alliés nationaux se mobilisent afin d'améliorer la place allouée à la petite enfance dans l'espace public et mobiliser les décideurs et la population quant au rôle clé des tout-petits pour l'avenir de notre société. Plusieurs activités se dérouleront tout au long de la semaine à travers le Québec.
 - Pour tous les détails, visitez le grandesemaine.com
- 2. Agir tôt en petite enfance, dès la grossesse, c'est donner des chances équitables et des conditions de réussite pour tous les enfants au Québec.**

- La période de 0 à 5 ans est déterminante pour le développement des tout-petits. Les actions posées à ce moment sont susceptibles de contribuer au développement de bases solides qui serviront à l'enfant une fois devenu adulte. Les parents ont un rôle crucial à jouer, mais ils ne sont pas les seuls.
- L'environnement dans lequel un enfant grandit a des impacts importants sur sa santé, son développement, sa réussite éducative et tout son parcours de vie.

3. Trop d'enfants n'ont pas les mêmes chances de se développer pleinement.

- La majorité des tout-petits au Québec se portent bien et vivent dans un environnement propice à leur développement. Néanmoins, tous les enfants n'ont pas les mêmes chances, dès la naissance, de développer leur plein potentiel. On parle d'un enfant sur quatre (1 sur 3 en milieu défavorisé) qui arrive à la maternelle avec des vulnérabilités. Cette situation pourrait avoir des impacts sur leur réussite éducative et sur leur parcours de vie.
- Différentes mesures peuvent être mises de l'avant pour favoriser le développement des enfants, telles que :
 - Un accompagnement dès la grossesse pour un meilleur départ de tous les bébés
 - Des services de garde éducatifs de qualité et accessibles
 - Des mesures collectives pour faciliter la conciliation famille-travail
 - Des soins de santé et des services sociaux adaptés et accessibles à tous
 - Des logements accessibles et adéquats où grandir en toute sécurité
 - Des lieux publics sécuritaires pour apprendre et s'amuser

4. Les enfants autochtones devraient être enracinés dans leur culture et leur langue, et s'épanouir en tant que personnes et en tant que membres de leurs familles, de leurs communautés et de leurs nations. Il est essentiel de respecter les liens qui unissent les enfants inuit, métis et des Premiers Peuples à leurs communautés politiques et culturelles particulières afin d'une part, les aider à s'épanouir et, d'autre part, favoriser leur mieux-être.

5. Les politiques publiques prises individuellement ne peuvent suffire. C'est la somme des politiques, cohérentes entre elles et actualisées dans une vision intégrée tenant compte du continuum de développement de l'enfant, qui est la plus susceptible d'assurer l'égalité des chances aux tout-petits du Québec.

MESSAGES CLÉS EN LIEN AVEC LA COVID-19

- 1. La COVID-19 n'épargne pas les tout-petits et leurs familles et pèse lourd sur l'ensemble de l'écosystème qui les entoure.**
 - Les bouleversements associés à la COVID-19 auront des effets à long terme pour les tout-petits.
 - Les conséquences de la pandémie sont exacerbées pour les enfants qui sont en situation de vulnérabilité.
 - La pandémie n'a pas seulement limité le nombre de contacts sociaux chez les plus petits : elle a aussi ébranlé plusieurs déterminants du bien-être des enfants, comme le revenu familial, l'accès à un logement décent, les pratiques et le stress des parents.

- La période charnière que représente la transition vers la maternelle a été fragilisée par le confinement avec l'annulation de plusieurs activités qui réunissent habituellement l'école et les familles.
2. **On dit que ça prend un village pour élever un enfant ; or en raison de l'isolement par la pandémie, ce village ne peut jouer son rôle attendu et l'impact sur le bien-être des tout-petits est bien réel.**
 3. **Pour favoriser le développement des tout-petits malgré la pandémie, il faut renforcer les facteurs de protection entre autres pour les enfants en situation de vulnérabilité.**

MESSAGES CLÉS EN LIEN AVEC LA PRÉVENTION

1. **La prévention consiste à éliminer ou à réduire les facteurs de risque qui favorisent l'apparition d'un problème, tout en renforçant les capacités individuelles et collectives à faire face au stress et à l'adversité.**
2. **Dans le cas de la maltraitance, il s'agit de mettre en place des conditions individuelles, familiales, communautaires, économiques et sociales propices à de saines relations parent-enfant afin que, de la naissance à l'entrée à la maternelle, le plus grand nombre d'enfants possible puissent grandir au sein d'une famille exempte de dynamiques coercitives, violentes, abusives ou négligentes.**
3. **Pour créer des communautés bienveillantes autour de nos tout-petits, nous devons agir ensemble, de manière concertée, en mettant en commun les capacités et les missions de divers acteurs qui encadrent les tout-petits. La bienveillance, c'est agir collectivement en fonction des besoins et des droits de tous les enfants.**
4. **Pour favoriser les meilleures conditions de vie des tout-petits et parce que la protection des enfants est d'abord une responsabilité collective, il faut éviter le travail en silo. En effet, plus les enfants et leurs familles cumulent des difficultés, plus ils font face à des barrières. Dans ces situations, la concertation devient cruciale.**
5. **Cinq grandes catégories de stratégies préventives :**
 1. Renforcer le soutien économique aux familles
 2. Changer les normes sociales en faveur du soutien aux parents et aux pratiques parentales positives
 3. Fournir aux enfants des soins et de l'éducation de qualité tôt dans la vie
 4. Rehausser les habiletés parentales pour promouvoir le développement de l'enfant
 5. Réduire les méfaits de la maltraitance de façon à prévenir les risques futurs

Pour des messages et contenus spécifiques aux publics de la GSTP, soit les décideurs provinciaux, municipaux et du milieu des affaires, vous êtes invités à consulter les documents produits par les partenaires de la GSTP, disponible dans la section Outils de communication du site Internet.

DONNÉES RÉGIONALES – NOMBRE DE TOUT-PETITS

Nous vous invitons à utiliser ces données pour compléter vos outils de communication (communiqué, allocution, lettre d'opinion, etc.)

Nombre de tout-petits au Québec : 534 939 enfants de 0 à 5 ans, représentent 6,4 % de la population québécoise

- Bas-Saint-Laurent : 5,5 % de la population, 11 095
- Saguenay–Lac-Saint-Jean : 5,9 % de la population, 16 446

- Capitale-Nationale : 6,2 % de la population, 45 418
- Mauricie : 5,5 % de la population, 14 656
- Estrie : 6,1 % de la population, 19 840
- Montréal : 6,7 % de la population, 134 098
- Outaouais : 6,7 % de la population, 26 022
- Abitibi-Témiscamingue : 6,8 % de la population, 10 044
- Côte-Nord : 6,2 % de la population, 5 926
- Nord-du-Québec : 10,7 % de la population, 4 815
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : 4,7 % de la population, 4 291
- Chaudière-Appalaches : 6,5 % de la population, 27 549
- Laval : 6,5 % de la population, 27 719
- Lanaudière : 6,7 % de la population, 33 631
- Laurentides : 6,2 % de la population, 37 460
- Montérégie : 6,5 % de la population, 100 426
- Centre-du-Québec : 6,4 % de la population, 15 503

Référence : https://tout-petits.org/media/1696/portrait2017_complet_web_fr.pdf